

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le mardi, 23 août 2016 à compter de 18 h 30, au lieu habituel des séances du Conseil municipal, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Chantal Denis et Roger Paquette, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Est également présente, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Joscelyne Charbonneau.

• **Constat du quorum, renonciation à l'avis de convocation, ouverture de la séance**

Le quorum est constaté. Le Maire rappelle que la séance est enregistrée et il ouvre celle-ci à 18 h 34 heures pour traiter du seul sujet suivant :

**RÉSOLUTION 2016-08-268**

**1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Roger Paquette, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour comme suit :

**ORDRE DU JOUR**

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. Résolution pour l'adjudication du contrat pour le remplacement du système de chauffage à la Maison de la culture Eulalie-Durocher au plus bas soumissionnaire conforme : Plomberie et chauffage St-Hyacinthe Inc.
3. Période de questions
4. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

\* \* \* \* \*

2.

**RÉSOLUTION 2016-08-269**

**Adjudication d'un contrat  
Pour le remplacement du système de chauffage  
à la Maison de la Culture Eulalie-Durocher  
à Plomberie et chauffage St-Hyacinthe inc.**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a demandé des prix pour réaliser des travaux pour le remplacement du système de chauffage à la Maison de la Culture Eulalie-Durocher;

**Considérant** que trois entrepreneurs ont été invités à soumettre leur prix;

**Considérant** qu'un entrepreneur n'a pas soumis de prix;

**Procès-verbal Séance extraordinaire du 23 août 2016**

**Considérant** la réception et l'ouverture conforme des soumissions du 19 août 2016 suite à l'appel d'offres sur invitation pour le remplacement du système de chauffage à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, comme suit :

<b>Compagnie soumissionnaire</b>	<b>Montant soumis (avant taxes applicables)</b>
Plomberie et chauffage St-Hyacinthe inc.	20 095,00 \$
Plomberie Réjean Lemelin inc.	26 000,00 \$

**Considérant** la recommandation de l'inspecteur municipal suite à l'analyse de la conformité des soumissions;

**Considérant** que les soumissions reçues étaient conformes aux exigences demandées par la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise l'adjudication du contrat pour le remplacement du système de chauffage à la Maison de la culture Eulalie-Durocher au plus bas soumissionnaire conforme soit à Plomberie et chauffage St-Hyacinthe Inc.. qui correspond au montant de 20 095 \$, excluant les taxes, laquelle soumission fait partie intégrante de la présente résolution et laquelle résolution fait office de contrat entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

**3 Période de questions**

Aucune personne du public n'est présente dans la salle.

\* \* \* \* \*

**4 Levée de la séance**

**RÉSOLUTION 2016-08-270**

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion proposée par madame Lucie Beaudoin, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, la séance est levée à 18 h 40 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**Denis Campeau,**  
Maire

---

**Joselyne Charbonneau**  
Directrice générale Secrétaire-trésorière